

**CONCOURS EXTERNE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE DEUXIÈME
CLASSE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER**

SESSION 2024

Épreuve écrite d'admissibilité

Épreuve écrite qui consiste à partir d'un dossier documentaire n'excédant pas cinq pages, en la rédaction d'une courte note permettant d'évaluer les qualités rédactionnelles et d'analyse des candidats.

(durée : 1h30 – coefficient : 1)

IMPORTANT :

Aucune signature ou signe distinctif ne doit apparaître dans votre composition sous peine d'exclusion du concours.

Utiliser une encre bleue ou noire à l'exclusion de toute autre couleur et sans panachage.

Ce dossier comprend 5 pages y compris celle-ci .

À partir des documents présentés dans les pages suivantes, à savoir :

- 1- Site internet du ministère de la transformation et de la fonction publiques, article du 12 octobre 2022, intitulé « Lancement du premier plan de formation des agents publics à la transition écologique »
- 2- Site internet de la délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État (DIESE), article du 12 septembre 2023, intitulé « Formation à la transition écologique des 25 000 cadres supérieurs de l'État »
- 3- article du journal Les Echos, par Anne Feitz, publié le 31 août 2023, intitulé « Formation à la transition écologique : l'État passe à la vitesse supérieure »

Vous rédigerez un texte de 2 pages maximum visant à exposer, de manière synthétique, et sans paraphraser les documents, la mise en œuvre de la formation à la transition écologique des agents de l'État.

Source : <https://www.transformation.gouv.fr/ministre/actualite/lancement-du-premier-plan-de-formation-des-agents-publics-la-transition>

Site internet du ministère de la transformation et de la fonction publiques

12 octobre 2022 / Nos actions

Lancement du premier plan de formation des agents publics à la transition écologique

Stanislas Guerini, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, a présenté le plan de formation à la transition écologique des cadres de la fonction publique, le mardi 11 octobre à l'Institut National du Service Public, aux côtés de Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique. Détails de ce plan de formation inédit.

Le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, avec l'appui du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, a été chargé par la Première ministre de procéder à la formation inédite à la transition écologique de l'ensemble des agents de la fonction publique d'ici la fin du quinquennat...

Cet ambitieux programme de formation s'inscrit dans le plan de sobriété énergétique présenté le 6 octobre 2022. Il s'appuie sur l'engagement et la mobilisation des agents pour répondre aux défis écologiques et inscrire la planification écologique au cœur des politiques publiques.

Objectif : former l'ensemble des agents de la fonction publique à l'horizon 2027

Les 25 000 cadres de la fonction publique d'État seront formés en priorité, dès le mois d'octobre 2022, en commençant par les 220 directeurs d'administrations centrales. Ces derniers bénéficieront d'un dispositif « pilote » mis en œuvre de façon conjointe par la Délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État (DIESE), le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires et l'Institut national de service public (INSP).

Dès janvier 2023, 300 autres cadres dirigeants (ambassadeurs, préfets...) recevront cette formation. Puis, à partir de juillet 2023, 1 500 cadres de l'État seront formés par mois en moyenne.

Enfin, à plus long terme, à partir de décembre 2024, commencera la formation des 12 000 cadres de la fonction publique territoriale et des 4 000 cadres de la fonction publique hospitalière.

L'ambition du Gouvernement est que l'ensemble des agents de la fonction publique (5,6 millions) aient bénéficié de la formation d'ici 2027.

Une formation concrète des agents

Le contenu de la formation qui se déroulera en trois modules :

- Comprendre : ce module permettra aux agents de développer une compréhension des grands enjeux climatiques, à travers des ateliers de sensibilisation et des conférences d'experts sur chacune des trois crises : crise de la biodiversité, crise climatique, et crise des ressources naturelles.
- Se projeter : avec des ateliers et des visites sur le terrain, les agents iront à la rencontre d'acteurs inspirants ayant déjà opéré la transformation de leur activité pour répondre concrètement aux enjeux de la transition écologique.
- Agir : ce dernier module s'appuiera sur une restitution de l'agent à ses équipes, ainsi que l'élaboration d'un plan d'action propre à son administration pour réaliser la transition écologique.

Un groupe d'appui et d'expertise scientifique, garant de la formation

Un groupe d'appui et d'expertise scientifique lancé par Stanislas Guerini garantira la qualité du contenu de la formation et la mobilisation des réseaux scientifiques au plus près des territoires.

Le groupe d'appui est constitué de :

- Madame Laurence Tubiana, économiste et diplomate française, directrice de l'European Climate Foundation, co-présidente du groupe d'appui et d'expertise scientifique
- Monsieur Luc Abbadie, vice-président du Conseil scientifique de l'Office français de la biodiversité (OFB), membre du Conseil scientifique de l'Institut écologie et environnement (CNRS-INEE), co-président du groupe d'appui et d'expertise scientifique
- Madame Emma Haziza, hydrologue et présidente du centre de recherche Mayane,
- Monsieur Christophe Cassou, climatologue, chercheur CNRS au CERFACS à Toulouse (Centre européen de recherche et de formation avancée en calcul scientifique),
- Madame Hélène Soubelet, directrice générale de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité,
- Monsieur Franck Courchamp, directeur de recherche CNRS et chercheur au laboratoire Écologie, systématique et évolution de Paris-Saclay,
- Madame Céline Guivarch, économiste du changement climatique et membre du Haut Conseil pour le Climat,
- Monsieur Robert Vautard, météorologue et climatologue, directeur de recherche au CNRS et directeur de l'Institut Pierre-Simon Laplace.

Plus largement, cette formation s'appuiera sur une centaine d'experts, scientifiques, climatologues, élus, acteurs de la société civile engagés sur les sujets écologiques et environnementaux, associations environnementales, ONG, ou encore organisations syndicales et universitaires.

Source : <https://www.diese.gouv.fr/formation-la-transition-ecologique-des-25-000-cadres-superieurs-de-letat>

Site internet de la délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État (DIESE)

Publié le 12/09/2023

Formation à la transition écologique des 25 000 cadres supérieurs de l'État

En octobre 2022, sous l'impulsion de la Première ministre, le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas Guerini, a lancé le chantier de politique prioritaire du gouvernement visant à former les 25 000 cadres supérieurs de l'État à la transition écologique d'ici fin 2024.

Ce chantier est piloté par la Délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État avec l'appui de l'Institut national du service public, du Secrétariat général à la planification écologique, de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique, du Centre national de la recherche scientifique et des 11 départements ministériels.

La formation a débuté par un dispositif pilote dédié aux cadres dirigeants et une première phase de territorialisation menée en Auvergne Rhône Alpes.

La généralisation à l'ensemble des 25 000 cadres supérieurs de l'État est d'ores et déjà engagée et se déroulera par étapes.

OBJECTIF

L'objectif est de permettre l'approfondissement des connaissances des cadres supérieurs de l'État sur les trois crises écologiques que sont la crise climatique, la crise des ressources naturelles et la crise de la biodiversité. L'enjeu est aussi de favoriser les échanges pour identifier les leviers de mise en œuvre et les bonnes pratiques.

La formation est ambitieuse tant par son contenu scientifique que par sa durée inédite : 28 heures d'ateliers, de conférences scientifiques et d'ateliers de terrain.

Elle vise trois objectifs : comprendre les trois crises, se projeter sur le terrain, passer à l'action.

CONTENU

1- COMPRENDRE

Atelier 1 : Sensibilisation aux trois crises écologiques (climatique, ressources, biodiversité) et à la nécessité d'adaptation. Assuré par Nicomak. Pour en savoir plus : <https://www.nicomak.eu/>

Atelier 2 : Connaissance des leviers d'action. Assuré par l'association « Nos vies bas carbone ». Pour en savoir plus : <https://www.nosviesbas carbone.org/>

Un cycle de trois conférences-débats avec des experts scientifiques, centrées sur les 3 crises pour mieux appréhender les mécanismes scientifiques. Assuré par un réseau d'experts scientifiques sous l'égide du CNRS.

2- SE PROJETER SUR LE TERRAIN

Visite de terrain. Les participants rencontrent sur le terrain des acteurs engagés (associations environnementales, établissements publics, entreprises, collectivités, ...) qui ont réussi à mettre en œuvre des réponses aux enjeux de la transition écologique.

3- PASSER À L'ACTION

Un temps opérationnel dédié au « passage à l'action ». Lors de cette séquence, les cadres, en intelligence collective et grâce à des retours d'expériences de la part de leurs pairs, réfléchissent ensemble aux actions concrètes du quotidien autour desquelles ils vont mobiliser leurs équipes.

Où en est-on ?

La formation a débuté avec la sensibilisation des ambassadeurs et ambassadrices lors de leur venue à Paris, le 31 août dernier. Elle s'est poursuivie en octobre et novembre, avec la tenue de plus de 150 ateliers au profit des cadres supérieurs de tous les ministères. Ce sont à présent les conférences-débats organisées par le CNRS qui débutent, à Paris et partout en France, le plus souvent dans un cadre interministériel.

Les Echos
LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE

Par [Anne Feitz](#)

Publié le 31 août 2023 à 07:30

Formation à la transition écologique : l'État passe à la vitesse supérieure

Les ambassadeurs de France vont consacrer leur journée ce jeudi à se sensibiliser aux enjeux écologiques : climat, biodiversité, ressources naturelles. Une formation obligatoire, voulue par le gouvernement, et qui va être déployée auprès des 25.000 cadres supérieurs de l'État.

C'est la rentrée aussi pour les ambassadeurs de France. Réunis cette semaine à Paris pour leur grande conférence annuelle, les quelque 180 chefs de missions diplomatiques prendront ce jeudi le chemin de l'école pour une classe toute particulière : la formation sur la transition écologique que doivent désormais suivre tous les cadres de l'État.

Au programme, un atelier de sensibilisation aux dérèglements climatiques, et une conférence de l'hydrologue Emma Haziza. « Ils restent un jour de plus à Paris pour cela », insiste-t-on au ministère de la Fonction publique, qui la pilote.

Formation obligatoire

Les ambassadeurs viendront compléter la liste, de plus en plus longue, des hauts fonctionnaires qui ont suivi cette formation voulue par Elisabeth Borne, et lancée il y a un peu moins d'un an. « Ils sont désormais près d'un millier : les membres des cabinets ministériels, les 220 directeurs et directrices d'administrations centrales, des dirigeants de la fonction hospitalière à Marseille, etc. » poursuit le conseiller.

Cette formation de 28 heures comprend des ateliers participatifs (du type « fresque du climat », sur les causes et les conséquences des dérèglements écologiques, ou « 2tonnes », sur les différents leviers d'actions possibles), des conférences de haut niveau sur le climat ou la biodiversité (avec les experts Valérie Masson-Delmotte, Jean-Marc Jancovici, etc.) et des visites de terrain dans des entreprises solidaires, des laboratoires de recherche ou dans la nature.

L'objectif de cette formation obligatoire est de mettre l'administration en mouvement face aux enjeux écologiques. Lors d'un premier retour d'expérience avec le ministre de la de la Fonction publique, Stanislas Guerini, certains ont avoué avoir « reçu une véritable claque », ou en être sorti « dans un état de sidération ».

« Nous n'avons pas eu le choix, et finalement cet autoritarisme a été bienvenu », témoigne aujourd'hui Claire Landais, secrétaire générale du gouvernement, auprès des « Echos ». « Je pensais être déjà sensibilisée à ces sujets, mais j'ai appris beaucoup de choses, sur les ordres de grandeur, les actions possibles... Et c'était passionnant de se retrouver entre pairs pour réfléchir. »

Urgence à agir

Les questions de consommation énergétique ou d'émissions de CO₂ font partie de son quotidien, mais Alain Resplandy-Bernard, le directeur de l'immobilier de l'État, avoue avoir découvert les enjeux de biodiversité, qu'il connaissait mal. « La formation a aussi provoqué un véritable changement de posture chez certains collègues : beaucoup sont venus me voir après, soucieux de lancer la rénovation énergétique de leurs bâtiments », dit-il.

Même si certains s'interrogent en privé sur « la dichotomie entre l'urgence à agir, instillée par la formation, et les décisions politiques prises par les élus », selon les termes de l'un d'eux, beaucoup ont depuis effectivement décidé de prendre le taureau par les cornes. « Nous avons une responsabilité, en tant que décideurs », estime Grégory Emery, le secrétaire général du ministère de la Santé. Il a élaboré une « feuille de route de la planification écologique » pour le ministère, portant sur les bâtiments mais aussi les achats, la gestion des déchets, la réutilisation des eaux ou du matériel médical, etc.

Le gouvernement s'apprête maintenant à franchir une nouvelle étape : déployer la formation à grande échelle. Il a finalisé la passation des marchés publics correspondants, au cabinet Nicomak pour l'atelier de sensibilisation (avec l'association La fresque du climat en suppléant), et à l'association Nos vies bas carbone pour l'atelier sur les actions possibles (avec 2tonnes en suppléant).

« Nous avons aussi fait appel à des agents prêts à devenir formateurs : 1.500 se sont portés volontaires. Enfin, nous avons mobilisé avec le CNRS un réseau de 2.000 scientifiques eux aussi volontaires, dans toute la France », explique-t-on au ministère. Objectif, avoir formé 25.000 cadres supérieurs de l'État d'ici à fin 2024, avant de démultiplier encore le dispositif pour passer à l'ensemble des 5,6 millions d'agents publics, d'ici à fin 2027.